



## Accident du travail provoqué par un autre salarié

Par **choupinette176**, le **22/03/2010** à **16:58**

Bonjour,  
Ayant subi un accident du travail il y a 5 ans suite à l'imprudence d'un autre salarié, j'ai été indemnisée par la cpam.  
Aujourd'hui, éprouvant encore des squelles je souhaiterais mettre en oeuvre la responsabilité de l'employeur du fait de son préposé.  
Une action est-elle possible?  
Puis -je mettre cause l'assurance RC de l'employeur  
Suis-je encore dans les délais?  
Ou dois-je directement agir contre le salarié fautif?  
A l'amiable est-ce possible?  
En vous remerciant par avance